

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

7, place Alfonse Jourdain
C.S. 98025
31080 TOULOUSE CEDEX 6

TOULOUSE, LE 12 AVRIL 2016

PRÉFECTURE DU LOT
ARRIVÉ LE :

13 AVR. 2016

CABINET

Affaire suivie par : L.BAUX

Téléphone : 09 70 27 60 36

Télécopie : 05.61.21.81.65.

Mel :

dr-midi-pyrenees@douane.finances.gouv.fr

Réception du lundi au vendredi
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

N° : 16/SG/0037

L'Administrateur Supérieur des
Douanes, directeur régional,
à
Madame la Préfète du Lot
A l'attention de Madame Danièle
ALMERAS
Cabinet de la préfète, Pôle sécurité
intérieure

Objet : Demande d'avis concernant la création d'une plate forme ULM
commune de Saux (46800)
Réf. : Courriel Préfecture en date du 06 avril 2016.

Par transmission visée en objet, vous m'avez communiqué, pour avis et observations, la demande d'avis concernant la création d'une plate-forme ULM au lieu dit « Maux » sur la commune de Saux, déposée par M. LALEVE Didier président de l'association VAL-ULM.

Je vous informe que cette demande ne soulève aucune objection de ma part.

Pour l'administrateur supérieur des
douanes,
directeur régional,
Le Chef du POC

J. PHILIBERT